

### La CFE–CGC n’accepte pas le projet en l’état !

**Nous n’appelons pas à la grève maintenant car il y a un temps pour chaque action!**

Nous sommes à la **première phase** de cette négociation, celle où l’employeur pose les bases de projet d’avenant pour l’aménagement du temps de travail et le soumet aux organisations syndicales pour négociation.

Faire grève de suite, c’est griller le principal levier de négociation en faveur des salariés ! Totalemment contre-productif ! C’est faire le jeu de ceux qui, à la Direction, crient haut et fort que les syndicats ne veulent pas discuter et cherchent juste la confrontation ! C’est hypothéquer les futures négociations ! La grève, c’est le recours ultime quand tous les arguments ont été épuisés et quand la Direction refuse d’avancer !



**Cette première proposition est volontairement « provoc » !**

Les véritables négociations commencent le 21 octobre prochain

**Certains points de ce projet doivent être négociés...**

**D’autres points sont simplement inacceptables en l’état!**

Voici les grandes lignes :

Suppression des plages mobiles

2 tranches horaires : 7h00–15h30 et 11h30–20h00 avec 15 min de pause toutes les 2h.

Roulement possible des équipes tous les 6 mois avec 1 délai de prévenance de 1 mois

Disparition des jours RTT Maîtrise et Mets et des jours compensation horaire pour les Mets

Possibilité pour le manager de modifier l’équipe journalière d’un salarié unilatéralement sous 48h

Modèle d’organisation évolutif

**A date, rien n’est acté et rien ne le sera sans accord majoritaire!**

On ne peut vous impliquer dans une action de grève que si on vous donne une information complète et loyale !

La CFE–CGC prend ses responsabilités : Nous choisissons en priorité d’engager la négociation avec la Direction

pour défendre vos droits et vos acquis pied à pied !

**Cette phase de grève, si elle doit s’imposer, obéira à un autre timing si la Direction refuse le dialogue et la négociation**

**Nous sommes prêts à soutenir notre entreprise,  
mais pas à n'importe quel prix !**

**Ce projet d'avenant est évidemment inacceptable en l'état !**

Nous estimons que vous appeler à la grève avant toute discussion serait purement politique à la veille des Elections pour le Conseil d'Administration jeudi 15 octobre ! Une grève se fait avec des salariés impliqués, pleinement informés et en possession de tous les éléments pour décider en pleine conscience de suivre ou de ne pas suivre ! Nous vous tiendrons totalement informés au fil des négociations.

**Que se passe-t-il si les négociations échouent ?**

La Direction devrait alors dénoncer l'Accord existant et engager de nouvelles négociations pour trouver un nouvel accord au bout de 15 mois maxi, période pendant laquelle l'accord actuel s'applique.

**Petit rappel :** Pour mémoire, l'accord concernant les Plans de départs que vous connaissez a aussi démarré à un niveau inacceptable en termes d'indemnisations. La négociation, avec la CFE-CGC en première ligne, a amené cet accord à un niveau dont nous ne pouvons que nous féliciter. Il doit en être de même pour cette négociation sur le Temps de Travail.

Nous ne présumons pas du résultat, loin de là, mais nous préférons engager la négociation, accompagnés de nos juristes, plutôt que de partir en confrontation d'entrée de jeu. Affaire à suivre...

Si vous partagez nos valeurs, si vous souhaitez nous rejoindre, rapprochez vous de nos élus ou écrivez-nous sur [cfecgc.solocal@gmail.com](mailto:cfecgc.solocal@gmail.com)

Vos contacts nationaux pour cette négo :

|                  |                |                  |                |
|------------------|----------------|------------------|----------------|
| Alexandre Gamay  | 06 03 22 39 96 | Elodie Hagège    | 06 18 84 83 41 |
| Sandra Bachmann  | 06 72 23 19 97 | Géraldine Masson | 06 70 51 80 81 |
| Stéphane Fontana | 06 38 48 58 14 | Romain Roure     | 06 89 50 39 95 |

